

Pour une politique ambitieuse en faveur du cirque de création

Il y a plus de trente ans naissait un mouvement de renouveau des arts du cirque, et c'est en France qu'a eu lieu cette révolution esthétique majeure du monde du spectacle vivant.

Aujourd'hui, de nombreux artistes et compagnies se reconnaissent dans ce courant artistique puissant et se fédèrent pour soutenir une politique forte en sa faveur.

LE CIRQUE DE CREATION FRANÇAIS, UN MOUVEMENT NOVATEUR ET UNE REFERENCE DANS LE MONDE ENTIER

Le cirque a cette capacité incroyable d'à la fois rassembler un large public et d'être dans la création artistique la plus pointue.

L'inventivité, la vitalité et la diversité de ses créateurs font de ce mouvement une référence de par le monde, et font de la France le pays historique de la mutation du cirque et de l'émergence d'un nouveau domaine de création artistique à la pointe de l'innovation.

Le cirque de création est présent sur l'ensemble du territoire grâce à la multiplicité de ses modes d'exploitation : salles, espace public et bien sûr chapiteaux, véritables salles de spectacles itinérantes qui concourent à l'aménagement culturel du territoire.

Il est très actif sur les nouveaux modes de structuration et favorise l'emploi culturel.

Il réussit à démocratiser la culture par la transversalité générationnelle et sociale de ses publics, et également par les pratiques artistiques amateurs, où la multiplication des écoles révèle un engouement certain pour les arts du cirque.

Sans oublier cette capacité à favoriser, entre autres, mixité, esprit d'entraide, et esprit critique.

C'est aussi grâce à une politique active d'aide à la création et à la diffusion dans les années 90, doublée d'une aide à la formation professionnelle (création du Centre national des arts du Cirque de Chalon en Champagne), que le cirque de création français a fait des émules dans le monde entier.

LE CIRQUE DE CREATION, UN COURANT ARTISTIQUE INSUFFISAMMENT CONSIDERE QUI NECESSITE UN SOUTIEN FORT...

En revanche, les moyens mis en œuvre aujourd'hui ne sont à la mesure ni de la dimension artistique ni de la réalité économique des compagnies de cirque.

En 2011, notre secteur qui compte 500 compagnies professionnelles reçoit 3 Millions d'euros de subventions de l'Etat, à peine 0,4% du budget alloué au spectacle vivant. La considération qui lui est accordée est beaucoup trop faible compte tenu de son intérêt artistique et de sa portée .

Il est urgent de donner les moyens au cirque de création de se développer à la hauteur de son extraordinaire aventure contemporaine. L'innovation et la vitalité ne perdureront qu'à la condition d'une politique engagée de la part de l'Etat.

Pour que le cirque de création reste une force vive, l'Etat doit décupler les aides à destination des compagnies de cirque, soit à une aide globale de 30 Millions d'euros par an, encourager sa diffusion dans les scènes du réseau généraliste, et envisager la création de lieux dirigés par des artistes.

Nous sommes là également pour participer à la construction d'une politique publique en faveur des arts du cirque en France, prêts à apporter nos expériences et notre expertise.